



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nevers, le 17 05 24

Service eau, forêt et biodiversité
Affaire suivie par : Annie LAMOUREUX
Tél : 03 86 71 52 20
Courriel : ddt-sefb-pole-foret-biodiversite@nievre.gouv.fr

**Rapport de considération des
observations**

Objet : Arrêté relatif à l'application du plan de chasse triennal chevreuils dans le département de la Nièvre pour les campagnes 2024-2025 à 2026-2027

Modalités de consultation du public

Au titre de l'article L. 123-19-1 et suivants du code de l'environnement, une participation du public a été organisée du 16 avril au 7 mai 2024 inclus sur le site internet des services de l'État.

Aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

Le Directeur départemental,

Pierre PAPADOPOULOS